REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

PREMIER MINISTERE

CAISSE DES DEPOTS ET DE DEVELOPPEMENT

Rapport Annuel 2024

Juin 2025

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GENERAL 4
1. PRESENTATION INSTITUTIONNELLE DE LA CDD 6
1.1 MISSIONS DE LA CDD 6
1.2 GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION 6
1.3 MODELE ECONOMIQUE 7
2. ACTIVITES OPERATIONNELLES 7
2.1 MOBILISATION DE RESSOURRCES 7
2.2 FINANCEMENT DES PME/PMI 9
2.3 FINANCMENTS ACCORDES SUR LES RESSOURCES FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) 9
3. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES 11
3.1 PROGRAMME DES INTRANTS AGRICOLES 11
3.2 OPERATIONS EN RELATION AVEC LA CAAM 11
3.3 PROGRAMME TEMWINE 12
3.4 STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES POUR LE SECTEUR DE LA PECHE 12
3.5 PROGRAMME D'ASSISTANCE AU CHEPTEL (PAC 2024) . 13
3.6 PROGRAMME INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE 14
4. ZOOM SUR LES FILIALES 15
4.1 CREDIT AGRICOLE DE MAURITANIE (CAM) 15

4.2 FONDS DE REFINANCEMENT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE (FOREMI) 16

4.3 NOVEC-MAURITANIE 16

5. IMPACT SOCIOECONOMIQUE 16

5.1 EMPLOI CREE 16

5.2 CONTRIBUTION AU BUDGET DE L'ETAT 17

6. MODERNISATION ET EFFICIENCE 17

6.1 EFFORT DE DIGITALISATION 17

6.2 EMPREINTE ECOLOGIQUE 17

7. COOPERATION – PARTENARIAT 18

7.1 ACTIVITES DU FORUM DES CAISSES DE DEPOT 18

7.2 ECHANGES TECHNIQUES AVEC LA CDG DU MAROC 19

8. RAPPORT FINANCIER 20

8.1 EXECUTION DU BUDGET 20

a. Les Charges 20

b. Les dépenses d'investissement (Budget d'équipement) 21

c. Les produits 22

d. Le résultat 23

8.2 LES ÉTATS FINANCIERS 23

a. L'actif du bilan 23

b. Le passif du bilan 25

Le hors bilan 26

c. Le compte de résultat 27

Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
BMICE	Banque Maghrébine pour l'Investissement et le Commerce Extérieur
CAAM	Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché
CAM- S.A.	Crédit Agricole de Mauritanie SA
CDD	Caisse des Dépôts et de Développement
CNH	Commission nationale des hydrocarbures
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
Délégation TAAZOUR	Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FNE	Fonds National pour l'Emploi
FOREMI	Fonds de refinancement des Institutions de Microfinance
IMF	Institutions de Microfinance
MA	Ministère de l'Agriculture
MF	Ministère des Finances
SMCP	Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons

MOT DU DIRECTEUR GENERAL

L'année 2024 marque une étape importante dans la consolidation du rôle stratégique de la Caisse des Dépôts et de Développement (CDD), en cohérence avec son plan d'orientation stratégique et les priorités définies dans le programme du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed CHEIKH EL GAZOUANI.

Sur le plan opérationnel, l'action de la CDD se poursuit et se consolide pour améliorer davantage son positionnement en tant qu'acteur central du dispositif financier national. Les principales interventions menées par la Caisse au cours de l'exercice 2024 couvrent quatre axes majeurs, à savoir : (i) la mobilisation des ressources, (ii) l'appui aux politiques publiques, (iii) le financement du secteur privé, et (iv) la consolidation des acquis en matière de coopération et de partenariat.

En ce qui concerne la mobilisation de ressources, il y a lieu de noter que le cycle de mobilisation, d'absorption et de remboursement des lignes de financements contractées auprès des partenaires étrangers se poursuit au mieux des intérêts de la CDD et ses partenaires financiers. A ce titre, le cumul des financements acquis auprès des partenaires financiers s'élève à **85 millions de dollars US**, dont 65 Millions US effectivement injectés dans l'économie nationale sous forme de financements accordés aux projets portés par les acteurs du secteur privé avec un taux de recouvrement de l'ordre de 80%.

Au cours de l'exercice 2024, la CDD a maintenu son soutien au secteur privé en finançant 195 projets destinés aux PME et initiatives entrepreneuriales, pour un montant total de 457,5 millions MRU. Cet engagement témoigne de sa volonté de promouvoir l'investissement productif, de favoriser la création d'emplois et de renforcer et diversifier le tissu économique national.

Parallèlement au démarches engagées pour la mobilisation des ressources extérieures, plusieurs initiatives de mobilisation des ressources domestiques ont été lancées, dont un projet mené en partenariat avec le Ministère des Finances, à travers la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'État, visant la mise en place d'une plateforme numérique sécurisée pour centraliser l'ensemble des transactions initiées par les notaires, en vue de moderniser les services financiers tout en assurant une meilleure collecte et traçabilité des ressources issues de ces opérations.

Dans la même dynamique, la CDD a finalisé en novembre 2024, avec l'appui de l'AFD, Expertise France, la CDC France et le Forum international des Caisses de Dépôt, l'étude de préfaisabilité du projet DiasDEV Mauritanie, portant sur la création d'un produit d'épargne dédié à la diaspora mauritanienne. Les résultats de cette étude restituée à Paris confirment la pertinence de cette démarche pour la diversification des sources de financement du développement national.

En 2024, la CDD a consolidé son rôle d'acteur de référence dans la mise en œuvre des politiques publiques à fort impact socio-économique. Elle a assuré le préfinancement et la gestion fiduciaire de plusieurs programmes sociaux, en étroite collaboration avec le Ministère des Finances, les départements sectoriels concernés et les structures opérationnelles partenaires.

Au total, les enveloppes mobilisées et gérées dans ce cadre ont atteint un montant cumulé de près de **3,74 milliards MRU**, couvrant les interventions au profit des programmes tels que TEMWINE, le programme d'assistance au Cheptel 2024, le programme d'approvisionnement en intrants agricoles et le mécanisme d'atténuation des prix du carburant destiné à l'activité de pêche.

A travers les différentes interventions en appui à la politique publique, la CDD a facilité la mise en œuvre de politiques sociales et sectorielles prioritaires, et a également garanti la fluidité des décaissements et le suivi rigoureux des opérations financières sous mandat renforçant ainsi sa position de tiers de confiance au service de l'État et des populations.

En matière de coopération, l'année 2024 a été marquée par un temps fort : l'organisation à Nouakchott d'une rencontre internationale, à mi-parcours de la présidence du Forum des Caisses de Dépôt assurée

par la CDD. Cette rencontre, réunissant les caisses membres du Forum, consacrée à l'expérience de la CDD en matière d'appui aux politiques publiques et de gestion des fonds publics sous mandat, a renforcé la visibilité de l'institution sur la scène nationale et internationale, tout en soulignant son rôle structurant dans le financement public.

Dans le même esprit, les relations partenariales avec les bailleurs de fonds traditionnels, notamment le FADES, le Fonds Koweïtien et le Fonds Khalifa (devenu Fonds d'Abu Dhabi), se développent et s'inscrivent dans une logique de partenariat durable et mutuellement bénéfique.

Sur le plan financier, le total de bilan de la CDD en 2024 a atteint **16,30 milliards MRU** et un résultat positif de 37.163.115 MRU. Les actifs sont essentiellement composés de trésorerie (5,15 milliards MRU), des emplois en relation avec les programmes et appui à la politique publique (5,11 milliards MRU) et de crédits à la clientèle (3,47 milliards MRU). La structure du bilan reflète la capacité de la CDD à remplir efficacement son rôle central dans le développement national sans préjudice à la santé financière de l'institution.

Il importe de souligner que l'environnement national demeure marqué par une offre limitée de projets bancables, en particulier dans les secteurs industriels à fort potentiel. À cela s'ajoutent les sollicitations croissantes d'entités publiques qui nécessitent des ressources importantes et une gestion rigoureuse pour préserver l'équilibre financier de la CDD.

Par ailleurs, l'absence de mécanismes de garantie adaptés limite les possibilités pour la CDD d'intervenir dans des segments à fort impact mais plus risqués, tels que le financement de startups ou de projets innovants.

En termes de perspectives, la CDD entend consolider son rôle de tiers de confiance et son action dans les domaines d'accompagnement des actions et programmes prioritaires de l'Etat et de financement des projets privés structurants et créateurs de valeurs ajoutées sans pour autant porter préjudice à son action d'appui à l'inclusion financière. Elle s'emploiera, également, à œuvrer davantage dans la voie de transformation numérique et de digitalisation de ses outils et procédures de travail tout en faisant de la conformité un challenge et un défi à relever au service de la transparence, de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et ce conformément à la réglementation nationale et internationale et aux bonnes pratiques en la matière.

En 2025, la CDD poursuivra ses efforts de mobilisation des ressources, elle continuera à diversifier ses partenariats financiers tout en explorant de nouvelles sources, telles que les dépôts des notaires, les fonds en déshérence et l'épargne de la diaspora, notamment à travers le lancement de la phase 2 du projet DiasDEV.

Les ressources mobilisées permettront de consolider l'accompagnement des politiques publiques, de poursuivre l'action en faveur du secteur privé et satisfaire à court et à moyen terme les sollicitations grandissantes des entreprises publiques. Une partie ressources collectées sera orientée vers des investissements rentables et sécurisés.

Pour poursuivre l'activité de financement des projets du secteur privé, la CDD projette d'injecter durant les trois prochaines années un total de **60 Millions USD** repartis entre un montant de 20 Millions USD restant de la ligne de crédit consentie par le Fonds Khalifa (devenu Fonds d'Abou Dhabi) et une enveloppe de 40 millions USD correspondant à une nouvelle ligne de financement en cours de négociation avec le FADES.

La CDD entend améliorer ses capacités opérationnelles en s'appuyant sur le développement des compétences, la digitalisation et la modernisation de son infrastructure numérique pour renforcer la traçabilité, la sécurité et l'accessibilité des services fournis.

Mohameden CHEIKH ABDELLAHI

1. PRESENTATION INSTITUTIONNELLE DE LA CDD

1.1 MISSIONS DE LA CDD

La Caisse des Dépôts et de Développement (CDD) est un établissement public à statut spécial chargé de mobiliser, sécuriser et gérer des ressources financières au service du développement économique et social de la Mauritanie. Son périmètre d'intervention couvre les activités principales suivantes :

- **La collecte et la gestion des ressources financières**

La CDD centralise les dépôts, les consignations et les fonds spéciaux conformément aux textes en vigueur. Elle mobilise également des ressources par voie d'emprunts contractés sur les marchés nationaux et internationaux, en vue de financer des projets d'intérêt général.

- **Le financement de l'économie nationale**

La CDD facilite l'accès au financement, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME/PMI), en proposant des produits compétitifs, en intervenant directement ou en partenariat avec les institutions bancaires. Elle veille à orienter ses interventions vers les secteurs créateurs d'emplois et de valeur ajoutée.

- **L'accompagnement des politiques publiques**

S'agissant de l'accompagnement des politiques publiques, la CDD est au cœur de l'action gouvernementale en matière de programmes sociaux économiques prioritaires suivant un dispositif encadré par des conventions signées avec le Ministère des Finances et les départements sectoriels concernés. A ce titre, elle a assuré la gestion fiduciaire de ces programmes en préfinançant la partie des recettes récupérables et en se chargeant de l'ouverture et du suivi des lettres de crédit en relation avec le Ministère des Finances et la Banque Centrale.

1.2 GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

La gouvernance de la CDD est assurée par un dispositif comprenant un Conseil d'orientation stratégique et une Commission de surveillance propre à chaque Direction opérationnelle.

Le Conseil d'orientation stratégique est présidé par le Premier ministre. Il est chargé de s'assurer du respect des grands objectifs fixés par les pouvoirs publics et de la bonne coordination avec les partenaires financiers du pays.

Les commissions de surveillance comportent des représentants du parlement, des représentants des départements ministériels concernés par ses domaines d'intervention, de la Banque Centrale et éventuellement des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers du pays.

Les membres de ces Commissions désignés pour un mandat de trois ans, entendent trimestriellement le compte-rendu établi par la Direction Générale sur la situation des deux directions opérationnelles et elles vérifient la situation des fonds encaissés et du portefeuille ainsi que la bonne tenue des écritures.

L'administration et la gestion sont assurées par un Directeur Général, un Secrétaire Général et un Caissier Général. Le Directeur Général de la Caisse est responsable de la gestion de ses fonds et valeurs. Il est nommé par décret présidentiel pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois. Il est entendu par la commission de l'Assemblée Nationale chargée des finances et de l'économie pour présenter son projet de gestion de la CDD. Le Directeur Général est assisté par un Secrétaire Général nommé par décret pris en Conseil des Ministres il le remplace, de droit, en cas d'absence ou d'empêchement.

Sur le plan organisationnel, la CDD a deux Directions opérationnelles pour la réalisation de ces missions ; à savoir :

- **La Direction des Dépôts et Consignations** qui intervient entant qu'investisseur financier à court terme. Elle réalise toutes les opérations bancaires relatives à la gestion des dépôts et consignations confiés à la CDD ;
- **La Direction du Développement** qui sert d'investisseur financier à moyen et long terme. Elle peut engager des fonds en cofinancement avec les banques ou dans le cadre des mandats de gestion. Elle a aussi pour mission la mobilisation des ressources extérieures pour financer des projets de développement.

1.3 MODELE ECONOMIQUE

A l'image des missions dévolues aux Caisses de Dépôts en général, la CDD, a pour vocation de :

- Agir en tant qu'investisseur au service de l'intérêt général, en veillant aux exigences en matière de retour sur investissement, au travers d'une gestion appropriée des risques suivant un modèle prudentiel tenant compte des spécificités attachées aux Caisses de Dépôts ;
- Accompagner les politiques menées par le Gouvernement au service de l'intérêt général ;
- Agir, du fait de sa vocation contracyclique, dans des situations conjoncturelles particulières.

Dans ce cadre, l'action de la Caisse est essentiellement basée sur la mobilisation de ressources - domestiques et extérieures - au service de l'intérêt général, en appui aux politiques publiques et au financement de l'économie.

Le modèle de la CDD (une Caisse de Dépôt et une Banque de développement ensemble) est unique dans l'univers du Forum des Caisses de Dépôt, avec son triple mandat de mobilisation et sécurisation des ressources, de leur transformation en projets d'intérêt général et enfin de fiduciaire de l'Etat dans la gestion de ressources publiques pour le développement de certains secteurs de l'économie. Ce qui constitue un point de référence pour les pays observateurs désirant créer une Caisse de Dépôt et une opportunité de réalisation d'un programme comportant des thématiques diversifiées dans le cadre de la huitième présidence assurée par la CDD et aussi lors des rencontres et des activités du Forum.

2. ACTIVITES OPERATIONNELLES

2.1 MOBILISATION DE RESSOURRCES

La mobilisation de ressources financières, tant internes qu'externes, constitue une activité centrale dans l'accomplissement des missions assignées à la CDD. Qu'il s'agisse de financer les politiques publiques, de soutenir le secteur privé ou de garantir l'équilibre de ses engagements fiduciaires, la capacité de l'institution à contracter, sécuriser et absorber efficacement les ressources disponibles reste un déterminant majeur de sa performance.

Dans ce cadre, la CDD a poursuivi en 2024 un effort soutenu visant à diversifier ses sources de financement, tout en renforçant sa crédibilité auprès de ses partenaires financiers.

Au plan des ressources extérieures :

La mobilisation des ressources auprès des partenaires financiers se poursuit suivant des conditions satisfaisantes en faveur des PME/PMI du secteur privé, en particulier, et pour l'intérêt de l'économie nationale de façon générale. A ce titre, un montant total de 457,5 millions MRU a été injecté au cours de l'exercice.

Parallèlement, plusieurs actions ont été entreprises pour renforcer cette dynamique, notamment la soumission d'une demande de financement auprès du FADES pour l'octroi d'une nouvelle ligne de crédit de 40 millions USD. De plus, un processus de contractualisation a été initié avec la Banque Maghrébine pour l'Investissement et le Commerce Extérieur (BMICE) pour un montant de 8 millions USD, dont 5 millions destinés à l'achèvement de l'hôtel Sheraton de Nouakchott et 3 millions à une ligne de crédits PME à portée régionale. En outre, un appel de fonds a été initié pour la mobilisation de la deuxième tranche du financement du Fonds d'Abu Dhabi, actuellement en attente de la finalisation des formalités de transfert de l'accord initial du Fonds Khalifa vers le Fonds d'Abu Dhabi.

Au plan des ressources domestiques :

La mobilisation des ressources domestiques constitue un pilier stratégique dans le positionnement de la CDD comme levier de financement national. En 2024, l'institution a poursuivi ses efforts d'amélioration continue de la gestion des ressources actuellement centralisées en vertu de textes réglementaires. Il s'agit notamment des consignations (toutes catégories confondues), des dépôts réglementés en provenance des établissements publics ainsi que des fonds gelés tels que ceux confiés par l'Office des Biens Gelés, confisqués, Saisis et Recouvrement des Avoirs Criminels (OGRAC).

Dans le prolongement de cette mission, plusieurs initiatives ont été engagées en 2024 pour renforcer la capacité de la CDD à capter et sécuriser les ressources.

Il convient de citer, le projet de plateforme numérique des notaires, lancé en partenariat avec le Ministère des Finances à travers la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'État. Cette plateforme vise à centraliser et tracer les transactions notariales, tout en facilitant la collecte de ressources associées dans un environnement sécurisé et modernisé.

Par ailleurs, la CDD a conduit, avec l'appui de l'AFD, d'Expertise France, de la CDC France et du Forum des Caisses de Dépôt, l'étude de préfaisabilité du projet DiasDEV, en vue de développer un produit d'épargne transnationale dédié à la diaspora mauritanienne. Les résultats de cette étude ont été restitués à Paris en novembre 2024, ouvrant la voie au lancement de sa phase opérationnelle en 2025.

2.2 FINANCEMENT DES PME/PMI

Le soutien au développement des petites et moyennes entreprises constitue un axe d'intervention prioritaire pour la CDD, en lien avec sa mission de promotion de l'investissement productif et de création d'emplois. En 2024, l'institution a poursuivi cette action à travers deux mécanismes complémentaires : le financement direct de projets portés par les PME/PMI, et le soutien au secteur bancaire à travers l'octroi de dépôts à terme, destinés à renforcer les capacités de financement du système financier national.

Grâce à une offre de financement attractive et adaptée aux besoins du marché, la CDD a permis d'élargir l'accès au crédit pour les PME/PMI, souvent confrontées à des barrières d'entrée dans les circuits classiques. Cette dynamique a contribué à stimuler l'activité économique, à générer de la valeur ajoutée locale et à soutenir la création d'emplois durables.

En 2024, le financement du portefeuille des PME s'est poursuivi à un rythme soutenu comme l'indiquent les données ci-dessous:

- la Direction des Dépôts et Consignations a accordé le financement de **140 projets** pour un montant total de **213.235.000 MRU** ;
- les financements de la Direction du Développement ont porté sur **55 projets** pour un montant total de **244.263.796 MRU**.

2.3 FINANCMENTS ACCORDES SUR LES RESSOURCES DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)

Institué par le décret n°2021-230 du 28 décembre 2021, le Fonds National de l'Emploi (FNE) a été établi afin de centraliser et coordonner les interventions gouvernementales en matière de promotion de l'emploi. Ce fonds vise à mutualiser les ressources, créer des synergies entre les actions, et accroître l'efficacité dans la réalisation des objectifs qui consistent à générer des opportunités économiques, notamment pour les jeunes et les femmes, ainsi que pour les porteurs de projets en général.

Le FNE est structuré autour de trois fenêtres :

- Le financement de l'entrepreneuriat (projets et auto-emploi),
- Le soutien à l'amélioration de l'employabilité (stages, intermédiation, placement),
- Les études et enquêtes sur le marché du travail.

Sa gestion fiduciaire est confiée à la CDD, dans le cadre d'une convention avec le Ministère chargé de l'Emploi.

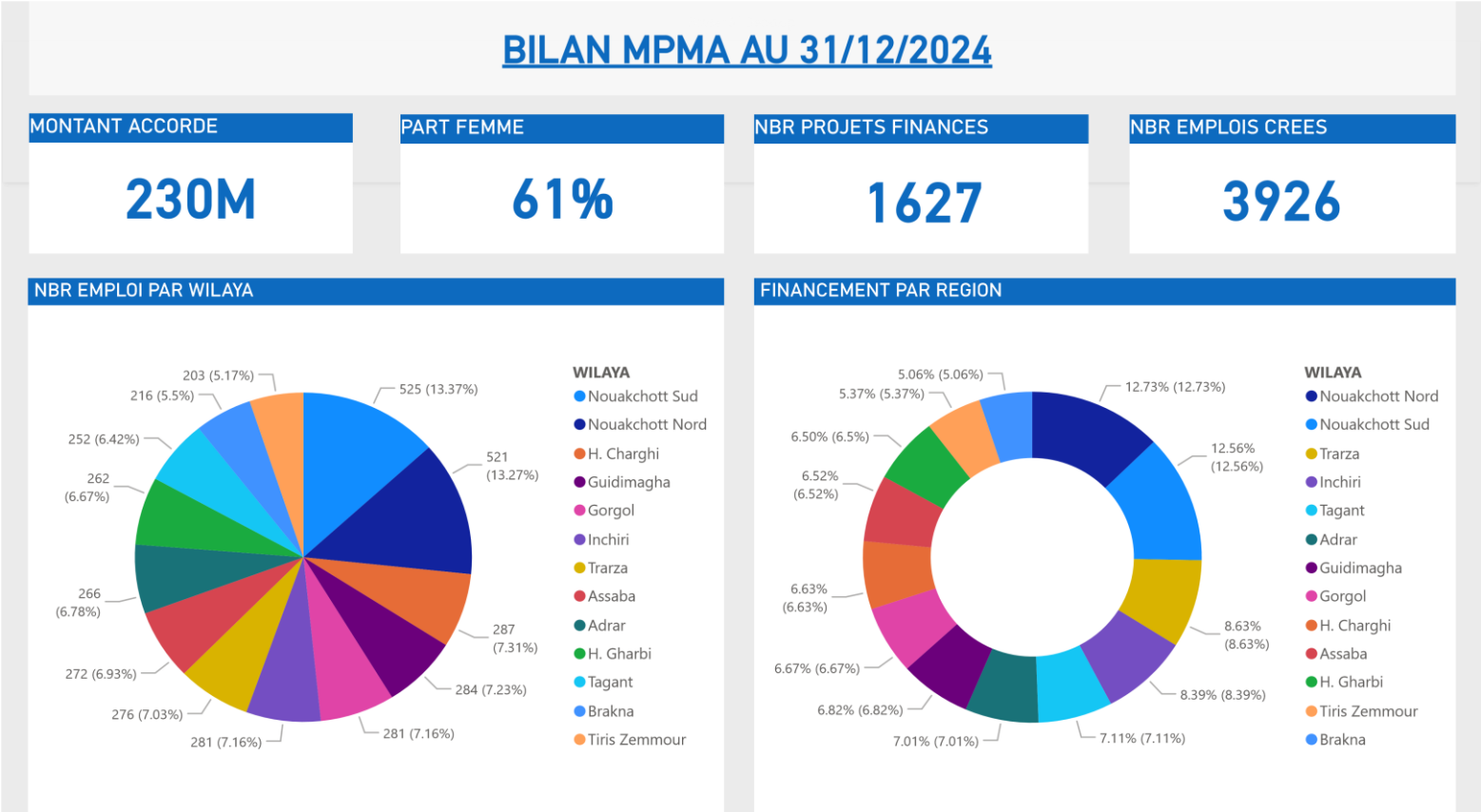
Depuis son opérationnalisation, les programmations annuelles cumulent un total de 1,26 milliard MRU (652,75 millions MRU en 2023 et 606 millions MRU en 2024).
À la date du 31 décembre 2024, un montant total de 331 millions MRU a été accordé sous forme de prêts directs aux porteurs de projet dans le cadre des programmes MPMA et TECHGHIL, contribuant ainsi activement à la création d'emplois et à l'autonomisation économique.

La CDD assure le suivi de ces interventions, en garantissant la traçabilité des flux, la restitution des remboursements, et la pérennisation du mécanisme à travers la réutilisation des fonds recouvrés.

Le tableau suivant montre la répartition des budgets par programme :

Structures	Programmes	Montant alloué en 2023	Montant alloué en 2024
TECHGHIL	PROGRAMME TECHGHIL	240 000 000	180 000 000
TECHGHIL	STAGI	110 000 000	
COORDIATION MPMA	MPMA 3	200 000 000	200 000 000
COORDIATION MEHENTI	MEHENTI	40 000 000	80 000 000
DIRECTION GENERALE EMPLOI	PNIME	40 000 000	73 000 000
VADAAT EL AAMAL	VADAAT EL AAMAL	0	73 000 000
COORDINATION FNE		22 750 000	0
		652 750 000	606 000 000

Le tableau suivant montre les principaux indicateurs de programme Mon Projet Mon Avenir :



3. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

A l'instar des institutions homologues, la CDD a été engagée et mise au cœur de l'action du gouvernement en tant que bailleur, mais aussi en tant que structure de conseils et d'assistance technique.

En effet, la CDD a pris une part active dans la réalisation de programmes d'intérêt général en relation avec le Ministère des Finances et les départements sectoriels concernés. A ce titre, elle a assuré la gestion fiduciaire de ces programmes en préfinançant la partie des recettes récupérables et en s'occupant de l'ouverture et du suivi des lettres de crédit en relation avec le Ministère des Finances et la Banque Centrale.

3.1 PROGRAMME DES INTRANTS AGRICOLES

La CDD assure la gestion fiduciaire des commandes d'approvisionnement en intrants agricoles. A ce titre, elle reçoit les subventions accordées aux commandes et mobilise un préfinancement équivalent au montant des recettes de vente attendues de la commercialisation des produits aux prix subventionnés.

Au titre de l'année 2024, le montant des financements mis en place par la CDD s'élève à 511.799.972 MRU correspondant à l'approvisionnement du marché en 3 produits conformément aux indications contenues dans le tableau ci-après :

N° de la convention	Date de signature	Produits	Quantités prévisionnelles	Unité	Montants prévisionnels (MRU)
005/2023	30/01/2024	Propannyl	110 536	Litres	13 220 925
002/2024	12/02/2024	DAP	4 500	Tonnes	134 727 634
003/2024	01/03/2024	Urée	15 000	Tonnes	309 056 690
005/2024	20/05/2024	Propannyl	329 464	Litres	54 794 723
Totaux en MRU					**511 799 972**

3.2 OPERATIONS EN RELATION AVEC LA CAAM

Le mécanisme de financement des achats mis en place par le Comité Stratégique (CS) de la Centrale d'Achat et d'Approvisionnement du Marché (CAAM) fait intervenir la CDD pour assurer le financement des opérations d'approvisionnement du marché, dans son volet « recettes récupérables ».

Pour l'exercice 2024, les commandes effectuées par la CAAM se sont limitées à l'approvisionnement en intrants agricoles évoqués plus haut. Les besoins des programmes sociaux en produits alimentaires ont été effectués par le CSA dans le cadre de l'exécution d'un budget de 486.621.485,12 MRU mobilisé à cet effet. Le tableau ci-après présente les quantités par produit et les données financières y afférentes :

Produits	Quantié en tonne	Prix de revient unitaire (MRU)	Coût d'acquisition (MRU)	prix de cession (MRU)	Montant recupérable (MRU)	Subvention Budgétaire (MRU)
Blé	8 979,34	18 000	161 628 087	6 000	53 876 029	107 752 058
Sucre	1 843,37	29 500	54 379 435	16 000	29 493 931	24 885 504
Huile	2 212,04	62 500	138 252 801	30 000	66 361 345	71 891 457
Riz	4 727,18	28 000	132 361 162	15 000	70 907 765	61 453 396
Totaux			**486 621 485,12**	**ND**	**220 639 069,76**	**265 982 415,37**

3.3 PROGRAMME TEMWINE

En 2024, le Gouvernement a poursuivi le programme « TEMWINE » destiné à acquérir des produits alimentaires de base (blé, sucre, huile alimentaire et riz) et à assurer leur distribution commerciale à des prix subventionnés. Le programme est géré conjointement par : la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR), le CSA et la CDD. La CDD mobilise la partie récupérable sur les recettes de vente des produits aux prix subventionnés.
Au titre de l'année 2024 le budget mobilisé pour la mise en œuvre du programme TEMWINE s'élève à 925.015.882,16 MRU destinés à la couverture des emplois ci-après :

Ressources en MRU			Emplois en MRU		
Financement à mobiliser par la CDD	**220 639 069,76**	**23,85%**	**Acquisition des produits**	**486 621 485,12**	**52,61%**
Dont:			Dont :		
Recettes attendues de la vente des produits à Nouakchott	44 045 419,28	19,96%	Approvisionnement Boutiques Nouakchott	83 968 260,29	17,26%
Recettes attendues de la vente des produits àl'intérieur	176 593 650,48	80,04%	Approvisionnement Boutiques Intérieur	398 792 041,11	81,95%
			Frais financiers	3 861 183,72	0,79%
Financement à mobiliser par TAAZOUR sous forme de subvention	**704 376 812,40**	**76,15%**	**Transport**	**40 001 993,03**	**4,32%**
Dont:			Dont :		
Subvention des produits	265 982 415,37	37,76%	Transport approvisionnement Boutiques Nouakchott	923 913,36	2,31%
Prise en charge du transport	40 001 993,03	5,68%	Transport approvisionnement Boutiques Intérieur	39 078 079,67	97,69%
Prise en charge des frais de mise en œuvre	398 392 404,00	56,56%	**Mise en œuvre**	**398 392 404,00**	**43,07%**
			Dont:		
			Mise en œuvre Boutiques Nouakchott	159 104 004,00	39,94%
			Mise en œuvre Boutiques Intérieur	239 288 400,00	60,06%
Totaux	**925 015 882,16**	**100,00%**	**Totaux**	**925 015 882,16**	**100,00%**

3.4 STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES POUR LE SECTEUR DE LA PECHE

En réaction à une demande des professionnels du secteur de la pêche en 2022, dans le contexte de la Covid, un mécanisme avait été mis en place au travers d'une convention signée par les ministres chargés des Finances, des pêches, du pétrole, la CDD et le représentant de la profession.

Après les résultats concluants de la première convention, une deuxième du genre a été signée en juin 2024 portant sur un financement prévisionnel de 802.625.000 MRU visant la couverture des besoins d'approvisionnement du secteur de la pêche en carburant pour une période de 6 mois. Les données prévisionnelles de cette convention se présentent comme suit :

Zones	Produit	Quantité estimée (m3)	Prix marketeur (MRU/L) en vigueur durant la période du 11/03/2024 au 24/03/2024	Prix marketeur (MRU/L) après atténuation (MRU/L)	Différentiel à prendre en charge (MRU/L)	Facture prévisionnelle (MRU) à financer par la CDD
NDB	Essence	13 200	37,41	28,50	8,91	**117 612 000**
	Gasoil	49 500	38,55	28,50	10,05	**497 475 000**
	Fuel	5 000	33,22	30,00	3,22	**16 100 000**
NKT	Essence	8 800	40,38	29,30	11,08	**97 504 000**
	Gasoil	5 500	41,54	29,30	12,24	**67 320 000**
	Fuel	1 500	34,41	30,00	4,41	**6 615 000**
Facture prévisionnelle pour une période de 6 mois						**802 626 000**

3.5 PROGRAMME D'ASSISTANCE AU CHEPTEL (PAC 2024)

La CDD est signataire, avec le Ministère des Finances (MF), le Ministère de l'Elevage (ME) et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) d'une convention relative à la mise en œuvre du Programme d'Assistance au Cheptel (PAC 2024) visant à assister les éleveurs pendant la période de soudure de l'année 2024.

Le coût de ce programme est de 811.549.460 MRU mobilisés conformément au budget prévisionnel ci-après :

Budget prévisionnel du PAC 2024			
		Montant prévisionnel (MRU)	**Poids**
Acquisition Produits	**Sous total ''Acquisition des produits''**	**669 246 200**	**82,47%**
	47.330 d'aliment de bétail (blé ou/et rakel) au prix de 14.000 MRU / tonne	662 620 000	
	1,75% du financement à mobiliser	6 626 200	
Transport	**Sous total ''Transport''**	**84 071 040**	**10,36%**
	Transport privé	**61 750 000**	
	Transport primaire	48 000 000	
	Transport secondaire	13 750 000	
	Transport Public	**22 321 040**	
	Carburant et lubrifiants	*19 929 500*	
	Entretiens et petites réparations	*1 992 950*	
	Motivation des chauffeurs	*398 590*	
Mise en œuvre	**Sous total ''Mise en œuvre''**	**28 232 273**	**3,48%**
	Manutention	*4 070 400*	
	Stockage	*3 844 620*	
	Gardiennage	*690 000*	
	Prime du personnel du CSA	*6 479 250*	
	Deplacement personnel du CSA	*3 013 050*	
	Introduction de l'application de gestion	*1 500 000*	
	Collecte des fonds	*2 598 253*	
	Supervision	*3 784 200*	
	Inspection et contrôle	*2 252 500*	
Intervention vétérinaire	**Sous total ''Intervention vétérinaire''**	**30 000 000**	**3,70%**
	Achat de médicaùents	*25 000 000*	
	Coût de mise en œuvre de l'intervention	*5 000 000*	
Montant Général		**811 549 460**	**100,00%**
Coût récupérable à mobiliser par la CDD (47.330 t x 8.000 MRU)		**378 640 000**	**46,66%**
Montant de la subvention		**432 909 460**	**53,34%**
Dont:			
A mobiliser par le Ministère de l'Elevage		*30 000 000*	*6,93%*
A mobiliser par le Programme Spécial du Hodh		*100 000 000*	*23,10%*
A mobiliser par le Ministère des Finances		*302 909 460*	*69,97%*

3.6 PROGRAMME INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE

La CDD a été chargée de la gestion fiduciaire d'un fonds d'un milliard MRU portant sur la réalisation d'infrastructures de stockage dont l'utilisation est encadrée par les dispositions d'une convention signée à cet effet entre le MF, le CSA, la CDD et la CAAM. A la date du 31/12/2024, le bilan d'utilisation de ce fonds se présente comme suit :

Synthèse de la situation financière du fonds alloué à réalisation des infrastrctures de stockage	
Libéllé	**Montant en MRU**
1. Enveloppe allouée à la réaliation des infrastrctures de stockage	**1 000 000 000**
2. Montant consommé	**406 020 983**
Dont:	
A. Montant TTC des marchés attribués	**404 000 978**
Dont:	
Net à payer (HT)	*341 468 956*
TVA	*53 776 408*
IMF	*8 755 614*
B. Rémunération de la CDD	**2 020 005**
Solde non consommé (1-2)	**593 979 017**

4. ZOOM SUR LES FILIALES

4.1 CREDIT AGRICOLE DE MAURITANIE (CAM)

Le CAM est une société anonyme créée en 2015 par la CDD-EP qui contrôle son capital à 100%. Elle est basée à Rosso, avec deux antennes ; une à Kaédi et l'autre à Boghé.

Cette filiale dédiée au financement de l'agriculture intervient à travers une gamme de concours pouvant être décrite comme suit :

- ✓ Crédit à court terme :
  - Financement des intrants agricoles
  - Besoins de trésorerie
  - Financement de la commercialisation
- ✓ Crédit à moyen terme :
  - Acquisition et réparation des matériels d'irrigations
  - Acquisition du matériel agricole (Tracteurs et moissonneuses batteuses)
- ✓ Crédit à long terme :
  - Réhabilitation
  - Financement des usines.

Au titre de l'année de 2024, le CAM a distribué un montant de 33.245.272 MRU au profit de la campagne Contre saison pour une mise en valeur de 1.782 Ha et un montant de 31.483.140 MRU en faveur de la saison normale pour une mise en valeur de 2.319 Ha, soit un financement total de **64.728.412 MRU** pour une mise en valeur globale de **4.101 Ha.**

Le total du bilan du CAM s'élève au 31.12.2024 à **495.082.095 MRU**.

4.2 FONDS DE REFINANCEMENT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE (FOREMI)

Le FOREMI a été créé au niveau de la CDD sous forme d'établissement de crédit en date du 26 avril 2016 pour assurer entre autres les missions de financement et de refinancement des Institutions de Microfinance (IMF) au service de développement et de la diversification de l'offre de la microfinance ainsi que la mobilisation des ressources nécessaires pour l'accomplissement de ces missions.

Depuis sa création, le FOREMI a accordé un total de financement de **37.992.900 MRU** au profit de 10 IMF.

Le total du bilan du FOREMI s'élève au 31.12.2024, à 52.013.878 MRU.

4.3 NOVEC-MAURITANIE

Novec-Mauritanie est une société anonyme simplifiée de droit mauritanien créée en septembre 2014 dans le cadre d'un partenariat entre la CDD et la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc (CDG) à travers son bureau d'études (Novec) affilié à sa filiale CDG-Développement.

Cette société qui est détenue à 51% par la CDD et à hauteur de 49% par la partie CDG Maroc évolue dans les domaines d'études, de conseils et d'ingénierie avec une expérience avérée.

En dépit de son expertise, des atouts liés à l'actionnariat et des opportunités offertes par le marché mauritanien et celui de la sous-région, cette filiale n'a pas pu jusqu'à présent avoir une part significative du marché malgré sa participation dans plusieurs appels d'offres et avis de manifestation d'intérêts. En 2024, l'activité de Novec-Mauritanie était très réduite, car elle n'a soumissionné que pour un seul avis de manifestation d'Intérêt. Le total du bilan de Novec-Mauritanie au 31.12.2024 s'élève à 10.508.458 MRU.

5. IMPACT SOCIOECONOMIQUE

L'impact socioéconomique des interventions directes de la CDD est estimé, pour ce qui est de l'emploi créé, en fonction du volume du financement du projet et la nature du secteur d'activité, et en fonction d'impôts et taxes payés et collecté, pour ce qui est de la contribution au budget de l'Etat.

5.1 EMPLOI CREE

L'activité de la CDD au titre de l'année 2024 a été à l'origine de 431 emplois directs, sans compter les emplois générés à travers les appuis au système bancaire qui sont utilisés pour le financement des PME/PMI du secteur privé et les financements dans le cadre de l'accompagnement des programmes socio-économiques prioritaires de l'Etat. Ce niveau d'emploi créé en 2024, ramène le cumul sur les trois dernières années à **11.500 emplois** pour montrer l'importance de l'apport de la CDD quant aux programmes et politiques de lutte contre la pauvreté et le chômage.

5.2 CONTRIBUTION AU BUDGET DE L'ETAT

En ce qui concerne la contribution directe au budget de l'Etat, sans compter les dividendes annuels et les effets induits, le total d'impôts et taxes collectés au titre de l'année 2024 s'élève à 94.191.183 MRU portant ainsi le cumul sur les trois dernières années à **252.798.391 MRU**.

6. MODERNISATION ET EFFICIENCE

6.1 EFFORT DE DIGITALISATION

Le dispositif ATS mis en production sous l'impulsion de la BCM a été mis en production et fonctionne de façon normale et fluide. Les dispositifs relatifs aux systèmes de Gestion Electronique des Documents (GED) et le projet de télépaiement interfacé avec le système LEEGOUD pour prendre en charge l'automatisation des paiements associés aux transactions des notaires sont en phase de préproduction.

En plus de ces projets qui sont, ou bien mis en production ou bien prêt pour l'être, un autre projet de digitalisation est en cours de réalisation, avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD), relatif au développement d'une solution de filtrage et de profilage dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

6.2 EMPREINTE ECOLOGIQUE

En application de la politique générale du gouvernement visant la réduction des émissions de CO2, en utilisant les énergies renouvelables, la CDD réalise actuellement un projet d'alimentation en énergie solaire de son siège social, de manière à réduire sa consommation d'électricité et à recourir de moins en moins à l'utilisation de groupe électrogène de secours.

La production de cette solution solaire a atteint 105 kwc couvrant ainsi l'intégralité de la consommation de jour, sans compter un stockage minimum de 15kwh destiné à la couverture des besoins énergétiques exclusifs des deux (02) salles serveurs au cours de la nuit et en dehors des heures ensoleillées.

Le coût intégral de ce projet dont l'économie prévisionnelle sur la consommation électrique devra se situer au cours de l'année de 2025 entre 75% - 80% se chiffre à 2.338.114 MRU.

Afin d'encourager la production de l'énergie renouvelable et contribuer à la vulgarisation de son utilisation par les différents agents économiques, la Caisse accorde une attention spécifique à la facilitation de l'accès des projets amis de l'environnement à ses formules de financement.

7. COOPERATION – PARTENARIAT

7.1 ACTIVITES DU FORUM DES CAISSES DE DEPOT

7.1.1 Travaux des Comités de pilotage et de Coordination

La CDD de Mauritanie qui assure la présidence du Forum des Caisses de Dépôt pour la période 2023-2025, en concertation avec le Forum des Caisses de Dépôt, :

- a mis en place un Comité de pilotage composé de 7 Responsables, afin de gérer en collaboration avec le SG du Forum, les activités du Forum ;
- a fait approuver par le comité de coordination du Forum le programme des activités , à savoir :(i) la continuité des thèmes ayant connu un succès durant la précédente présidence ivoirienne et qui sont d'actualité (cadre permanent de concertation de l'UMOA, Groupe de travail CEMAC, Académie CDG, promotion du modèle des CDC….) et (ii) de Nouvelles thématiques (financement des politiques publiques, Fonds d'investissement, développement et renforment des partenariats – Diasdev, FSA, Fonds de garantie….- concertations régulières avec les institutions régionales et internationales...)

7.1.2 Rencontre Internationale de Nouakchott : appui aux politiques publiques – Comité Directeur des Directeurs Généraux des Caisses de Dépôt

La CDD a organisé à Nouakchott, les 4 et 5 décembre 2024, conjointement avec le Secrétariat Général du Forum des Caisses des Dépôts, une rencontre internationale avec la participation de 10 pays membres et un pays observateur.

La rencontre dont la cérémonie inaugurale a été ponctuée par un discours de bienvenue du Directeur Général suivi de l'ouverture officielle assurée par le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Budget, a connu la présence des Présidents et membres des commissions de surveillance, de hauts responsables de l'Administration et des institutions économiques et financières, ainsi que la grande majorité des Caisses de Dépôt qui ont massivement répondu à l'invitation de la présidence et du Secrétariat Général du Forum (avec la participation de 7 Directeurs Généraux des Caisses).

Cette rencontre, qui se tient à mi-parcours de la présidence du Forum des caisses de Dépôts par la CDD, était essentiellement consacrée (i) à la thématique de l'Appui aux politiques publiques et la gestion des fonds publics sous mandat, prolongeant ainsi la rencontre de Paris sur ce thème, qui avait permis d'en cerner les grands contours et (ii) à la réunion des Directeurs Généraux des Caisses dans le cadre du Comité Directeur du Forum.

S'agissant de la première thématique, la CDD a partagé l'expérience mauritanienne en matière d'appui aux politiques publiques, par le biais des présentations en panels par des responsables des

départements ministériels transversaux et sectoriels partenaires de la CDD, au travers de conventions conclues entre elle et les départements et institutions concernés.

La réunion du Comité Directeur a permis aux Caisses (i) de partager les actions déroulées par chacune des Caisses au cours de l'année passée, (ii) de suivre une présentation faite par la CDG du Maroc sur le cadre prudentiel dont tout le monde s'accorde à reconnaitre l'importance pour les Caisses en général.
Cette réunion a donné l'occasion de relever la nécessité d'activer les groupes de travail relatifs notamment : (i) au modèle prudentiel, (ii) aux marchés publics et (ii) aux ressources domestiques.

La rencontre de Nouakchott a contribué également à assurer plus d'ouverture des CDC au Multilatéral dans le sillage des rencontres de plaidoyer du modèle Caisse auprès de la Banque mondiale et du Système Onusien notamment.

7.1.3 Séminaire International des Directeurs Généraux à Paris

Une délégation conduite par le Directeur Général a pris part du 11 au 13 juin 2024 à une rencontre internationale sur le thème « le financement des politiques publiques et la gestion de fonds publics sous mandat »

La rencontre a principalement mis en exergue :

- la mutualisation des expertises sur le financement des politiques publiques et la gestion de fonds publics sous mandat en se basant sur les pratiques de marché et l'expérience des Caisses de Dépôt ;
- les présentations des expériences des Caisses actives sur la gestion des mandats publics et dans le domaine du financement des politiques publiques ;
- l'appui à apporter aux réflexions en cours et la consolidation des différents projets des Caisses en la matière.

7.2 ECHANGES TECHNIQUES AVEC LA CDG DU MAROC

Dans le cadre des actions décrites dans le protocole d'accord signé en mars 2022 entre la CDG du Maroc et la CDD, des échanges techniques et d'expertise entre les deux institutions ont eu lieu à Rabat en mai 2024 à l'effet de travailler et d'accompagner la CDD sur des dossiers prioritaires et de tirer profit des expériences de la CDG, à savoir :

- le système d'information et la transformation digitale : projet de mise en œuvre par la CDD d'un chantier de dématérialisation de certains de ses métiers (les transactions en relation avec les notaires en particulier, un système dit de télécompense pour l'automatisation des transactions interbancaires, un système d'information pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, un système semi-automatisé de gestion des demandes de financement et un système GED de gestion électronique des documents ;
- la mise en pratique des actions de coopération entamées dans les précédents séminaires ou ateliers, ainsi que la recherche d'une solution informatique à interfacer avec notre système

d'information, dans le cadre de la mise en pratique future du programme DIASDEV dédié à la mobilisation des ressources de la Diaspora.

8. RAPPORT FINANCIER

8.1 EXECUTION DU BUDGET

Les prévisions budgétaires des charges, des investissements et des produits de la CDD pour l'exercice 2024 approuvées par les Commissions de surveillance ont été globalement conformes aux objectifs fixés. Ces prévisions font ressortir des taux d'exécution de 87% pour les charges globales, 62% pour les équipements. Quant au produit, le taux d'exécution s'élève à 93%.

Synthèse de l'exécution du budget de l'année 2024 (Montants en MRU)

Rubrique	Prévision 2024	Exécution 2024	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Total général des charges	292 741 895	254 052 111	-38 689 783	87%
Total général des produits	312 620 636	291 215 227	-21 405 409	93%
Différence (Produits–Charges)	19 878 741	37 163 115	17 284 374	187%
Total équipement	21 839 705	13 570 792	-8 268 913	62%

a. Les Charges

Le taux de réalisation du budget des charges globales est de 87 %, soit un total de 254 millions MRU. Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des principales rubriques du budget 2024 au niveau des charges.

État d'exécution du budget des charges 2024 (MRU)

Rubriques	Prévision 2024	Exécution 2024		
		Exécution 31/12/2024	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Charges Liées à l'investissement	8 804 041	7 409 050	-1 394 991	84%
Frais financiers	50 926 130	46 224 906	- 4 701 223	91%
Charges Liées A l'activité	29 212 000	26 489 570	-2 722 430	91%
Charges & perte diverses	1 700 000	1 299 738	-400 262	76%
Frais du personnel	149 809 324	148 939 201	-870 123	99%
Impôts taxes et vers assimiles	1 720 000	1 207 284	-512 716	70%
Total des charges d'exploitation	**242 171 495**	**231 569 750**	**-10 601 745**	**96%**
Charges non décaissables	50 570 400	22 482 361	-28 088 039	44%
Total général des charges	**292 741 895**	**254 052 111**	**-38 689 783**	**87%**

b. Les dépenses d'investissement (Budget d'équipement)

Le budget d'équipement a été caractérisé par l'acquisition de matériels pour le renforcement des structures de la CDD dont :

- Application Télécompense/ATS initiée par la BCM en relation avec les banques de la place ;
- Application Télépaiement en relation avec le Ministère des Finances (Direction Générale des Domaines/Trésor) pour le paiement digitalisé des transactions liées aux actes des notaires, via la CDD ;
- Equipement Fibro-Optique pour l'installation des lignes spécialisées auprès des agences ;
- L'intégration d'une solution solaire pour le siège ;
- Frais d'adhésion aux infrastructures du marché financier.

Le taux d'exécution du budget d'équipement est de 62 %, soit un montant de 13,57 millions correspondant ainsi à un écart de 8,2 millions par rapport aux prévisions qui s'élèvent à 21,8 millions. Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution du budget des équipements en 2024.

État d'exécution du budget d'équipement 2024 (MRU)

Rubriques	Prévision 2024	Exécution 2024		
		Exécution 31/12/2024	Ecart Exécution/Prévision	Taux d'éxécution
Agencements Aménagements	1 800 000	1 374 371	-425 629	76%
Constructions/Terrain	6 500 000	0	-6 500 000	0%
Autres équipements	2 200 000	3 053 188	853 188	139%
Mobilier et matériel de bureaux	400 000	377 098	-22 902	94%
Matériel Informatique	1 557 200	1 877 252	320 052	121%
Ameublement	1 350 000	1 350 000	0	100%
Logiciels	6 032 505	3 538 883	-2 493 622	59%
Frais à Immobiliser	2 000 000	2 000 000	0	100%
TOTAL	**21 839 705**	**13 570 792**	**-8 268 913**	**62%**

c. Les produits

Au titre de l'exercice 2024, le budget prévoyait 312,62 millions MRU de produits. Les réalisations ont atteint 291,21 millions, soit un taux d'exécution de 93%.
Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des principales rubriques du budget 2024 au niveau des produits :

État d'exécution du budget des produits 2024 (MRU)

Rubriques	Prévision 2024	Exécution 2024		
		Exécution 31/12/2024	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Produits sur opérations de placements	40 770 000	36 664 527	-4 105 473	90%
Produits sur opérations de crédits	64 015 479	65 229 340	1 213 861	102%
Produits sur opérations de financement islamiques	93 722 979	76 418 152	-17 304 827	82%
Produits sur gestion sous mandat	17 125 000	17 125 000	0	100%
Produits/appuis à la politique publique	65 852 028	60 945 417	-4 906 611	93%
Commissions	18 735 150	24 676 494	5 941 344	132%
Total des produits d'exploitation	**300 220 636**	**281 058 930**	**-19 161 706**	**94%**

Produits exceptionnels	400 000	5 793 168	5 393 168	0%
Reprise/provision et amortissements	12 000 000	4 363 129	- 7 636 871	36%
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	**312 620 636**	**291 215 227**	**-21 405 409**	**93%**

d. Le résultat

Le résultat comptable brut réalisé est de 37,16 millions contre 19,87 millions, initialement prévu, soit une hausse de 17,28 millions correspondant à 187 % due à l'économie réalisée sur les charges et les produits exceptionnels.

Rubriques	Prévision 2024	Exécution 2024		
		Exécution 31/12/2024	Ecart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
RÉSULTAT COMPTABLE	**19 878 741**	**37 163 115**	**17 284 374**	**187%**

8.2 LES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers font ressortir :

- Un total de bilan de 16,3 milliards MRU contre 15,79 milliards en 2023, enregistrant ainsi une évolution de 3 % ;
- Un total de hors bilan de 3,7 milliards contre 3,2 milliards en 2023 soit une hausse de 15 % ;
- Un résultat de l'exercice excédentaire de 37,16 millions.

a. L'actif du bilan

Actif		
Libellés	**CDD-CONSOLIDEE**	**CDD-CONSOLIDEE**
	31/12/2023	***31/12/2024***
Trésorerie et opération interbancaires	*5 284 285 070*	*5 154 293 912*
Crédits	*3 075 338 644*	*3 477 220 650*
Crédit Mandat de Gestion	*623 758 574*	*669 820 686*
Comptes Programmes Etat/Appui.Politique.Publique	5 000 007 962	*5 112 752 328*
Comptes d'attente et de régularisation	*1 215 473 193*	*1 290 989 622*
Capital non versé	*300 000 000*	*300 000 000*
Immobilisations nettes	*170 558 218*	*174 884 090*
Titres de participation	*124 200 000*	*124 200 000*
Total Actif	***15 793 621 660***	***16 304 161 289***
HORS BILAN	***3 198 433 468***	***3 677 421 552***

Trésorerie et opérations interbancaires

Cette rubrique est passée de 5,28 milliards en 2023 à 5,15 milliards en 2024, enregistrant une baisse de -2%, soit 0,13 milliard. Cette baisse s'explique essentiellement par des avances effectuées dans la cadre du financement relatif à l'appui aux politiques publiques, d'une part et de préfinancement sur des lignes de crédits attendus, d'autre part.

Crédit à la clientèle

L'encours du crédit net à la clientèle est passé de 3 milliards en 2023 à 3,47 milliards en 2024, enregistrant ainsi une évolution de 13%, soit 0,4 milliard en valeur absolue par rapport à l'année passée.
Cette évolution est due essentiellement à l'utilisation de la dernière tranche de la deuxième ligne FADES et le préfinancement sur le Fonds Khalifa.

Crédit au titre du Mandat de Gestion

L'encours des crédits du Mandat de Gestion est passé de 0,62 milliard en 2023 à 0,67 milliard en 2024, soit une augmentation de 7% (46 millions). Le montant des crédits distribués dans le cadre des différentes composantes du programme FNE s'est élevé au 31 décembre 2024 à 227,3 millions MRU.

Comptes Programmes Etat/Appui aux Politiques Publiques

Le solde de ce poste correspond à l'intervention de la CDD dans le cadre des différents programmes de l'appui aux politiques publiques relatifs aux produits alimentaires et aux intrants agricoles pour le compte de la CAAM, le CSA et la Délégation Générale TAAZZOUR.

Le montant de cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à 5,11 milliards MRU contre 5 milliards MRU en 2023.

Les comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2024, à 1,3 milliard, restant ainsi stable par rapport à son niveau de l'année dernière.
Les comptes d'attente et de régularisation regroupent pour l'essentiel les comptes de liaison et d'interactivité, les opérations en attente de régularisation tels que les produits à recevoir, les charges comptabilisées d'avance...

Le capital appelé non versé

Cette rubrique représente la partie du capital souscrit qui reste encore non versé par l'État, soit 0,3 milliard d'Ouguiya.

Les immobilisations

Les immobilisations nettes s'élèvent au 31.12.2024 à 174,88 millions contre 170,55 en 2023, soit une évolution de 3%. Elles sont réparties comme suit :

- Immobilisations corporelles : 125,77 millions ;
- Immobilisations incorporelles : 49,11 millions.

Les titres de participation

Au 31.12.2024, les titres de participation qui s'élèvent à 124,2millions MRU, se répartissent comme suit :

- Participation au capital de la Télédiffusion de Mauritanie : 10 millions ;
- Participation au capital de la Radio de Mauritanie : 5 millions ;
- Participation au capital de la Télévision de Mauritanie : 5 millions ;
- Participation au capital de la NOVEC Mauritanie SA : 5,1 millions ;
- Participation au capital du GIMTEL : 8,1 millions ;
- Participation au capital du Crédit Agricole de Mauritanie (CAM) : 91 millions.

b. Le passif du bilan

Passif		
LibEllés	**CDD-CONSOLIDEE**	**CDD-CONSOLIDEE**
	31/12/2023	***31/12/2024***
Trésorerie et opération interbancaires	*8 138 839 657*	*6 939 037 666*
C/P.Comptes Programmes Etat/Appui.Politique.Publique	*3 181 074 578*	*4 515 902 387*
Comptes d'attente et de régularisation	1 772 073 102	*2 059 787 069*
Emprunt	*1 321 844 422*	*1 394 278 835*
Capitaux propres	1 379 789 901	1 395 155 331
Total Passif	**15 793 621 659**	**16 304 161 289**
HORS BILAN	**3 198 433 468**	**3 677 421 552**

Trésorerie et opérations interbancaires

La trésorerie passive de la CDD est passée de 8,13 milliards en 2023 à 6,93 milliards en 2024, soit une baisse de 1,2 milliard MRU en valeur absolue et 15 % en valeur relative. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution de solde des comptes relatifs à l'appui aux politiques publiques.

C/P. Comptes Programmes Etat/Appui aux Politiques Publiques

Le solde de ce poste correspond à la contrepartie des opérations liées à l'intervention de la CDD dans le cadre des différents programmes d'appui aux politiques publiques.
Il regroupe aussi les avoirs du Ministère des Finances reçus à titre d'avance sur lesdits programmes ainsi que les recettes provisoires en attente d'affectation.
Le montant de cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à 4,5 milliards d'Ouguiya

Comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 milliards en 2024 contre 1,77 milliard en 2023, enregistrant ainsi une variation de 0,29 milliard en valeur absolue, soit 16% en valeur relative.

Les comptes d'attente et de régularisation correspondent aux opérations en attente de régularisation, dont notamment les comptes de liaison et d'interactivité, les comptes du mandat de gestion…etc.

Emprunts

Le solde de ce poste s'établissait à 1,39 milliard MRU et 1,32 milliard MRU, respectivement au 31/12/2024 et au 31/12/2023, enregistrant ainsi une hausse de 72 millions MRU soit 5%, due à l'augmentation des engagements liés aux lignes de crédit contractées auprès des bailleurs.

Capitaux propres

Le montant des capitaux propres s'élève au 31.12.2024 à 1,39 milliard, constitué du capital, des réserves et du résultat net de l'exercice.

Le hors bilan

Les engagements hors bilan sont constitués des garanties hypothécaires reçues des clients et des garanties de l'État pour certains organismes publics ainsi que des cautions données par la CDD en faveur de certaines entreprises publiques.

Le portefeuille des engagements, donnés et reçus, en hors-bilan, s'élève au 31/12/2024 à 3,67 milliards d'Ouguiya, enregistrant une évolution de 479 millions (15%) par rapport à l'exercice précédent, due essentiellement à la croissance du volume de crédit.

c. Le compte de résultat

Libelle	Jan-Déc 2023	Jan-Déc 2024	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire	273 789 126	278 393 452	4 604 326	2%
Produits accessoires	1 104 000	2 665 478	1 561 478	141%
Charges d'exploitation bancaire	- 49 357 697	- 46 224 906	3 132 791	-6%
PRODUIT NET BANCAIRE	**225 535 429**	**234 834 024**	**9 298 595**	**4%**
Dont marge d'intérêt clientèle	122 353 642	141 647 492	19 293 850	16%
Dont marge d'intérêts de trésorerie	- 2 076 704	- 3 573 223	- 1 496 518	72%
Dont commissions clientèle	12 028 932	16 023 860	3 994 927	33%
Dont commissions Mandat de Gestion	17 125 000	17 125 000	-	0%
Dont Produits/Appuis/Politique/Publique	75 000 559	60 945 417	- 14 055 142	-19%
Dont Produits accessoires	1 104 000	2 665 478	1 561 478	141%
Charges externes liées à l'investissement	- 6 888 922	- 7 409 050	- 520 128	8%
Charges externes liées à l'activité	- 20 358 009	- 26 489 570	- 6 131 561	30%
Charges et pertes diverses	- 1 009 392	- 1 299 738	- 290 346	29%
Frais de personnel	- 137 074 614	- 148 939 201	- 11 764 587	9%
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 183 736	- 1 207 284	- 23 548	2%
Total Frais Généraux	**- 166 514 673**	**- 185 344 844**	**- 18 730 171**	**11%**
Dotations aux comptes d'amortissements	- 11 195 935	- 12 022 422	- 826 487	7%
TOTAL Frais Généraux et Amortissements	**- 177 710 608**	**- 197 367 266**	**- 19 556 658**	**11%**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**47 824 821**	**37 466 758**	**- 10 258 063**	**-21%**
CHARGES DE RISQUE	**- 19 234 418**	**- 9 430 722**	**9 803 696**	**-51%**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 529 213**	**9 127 080**	**- 402 133**	**-4%**
			-	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**38 119 616**	**37 163 115**	**- 856 500**	**-2%**

Produit Net Bancaire (PNB)

Le produit net bancaire s'élève au 31/12/2024 à 234,83 millions, enregistrant une augmentation de 4% par rapport à l'exercice 2023. Cette variation s'explique essentiellement par :

- L'augmentation des produits d'exploitation bancaire d'un montant de 4,6 millions (+2 % par rapport à l'exercice précédent) est consécutive à la hausse des produits sur le placement, les crédits et les montants des commissions ;
- La diminution des charges d'exploitation bancaire de 6 % est liée au remboursement des échéances effectuées sur les lignes de crédits obtenues auprès des bailleurs (FADES, Fonds Khalifa).

Frais Généraux

Le montant des frais généraux est passé de 166,51 millions en 2023 à 185,34 millions en 2024, soit une hausse de 18,73 millions correspondant à 11%, due à l'augmentation des charges liées à l'investissement et à l'activité.

Les charges du personnel ont été impactées par les indemnités versées dans le cadre des départs à la retraite de certains employés.

Charges liées aux risques

Le montant de ce poste en 2024 s'élève à 9,43 millions. Il est constitué de :

- provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle (8,7 millions) ;
- dotations aux provisions pour risques et charges (0,73 million).

Résultat exceptionnel

Au 31/12/2024, le montant du résultat exceptionnel (différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles) s'élève à 9,12 millions d'Ouguiya.

Résultat

Le résultat comptable de l'exercice 2024 fait ressortir un bénéfice de **37,16 millions d'Ouguiya**.